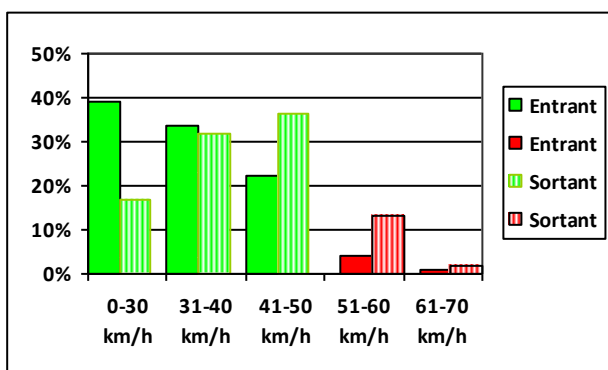


Statistiques de vitesse et placement de radars préventifs

Les histogrammes montrent : **en vert**, le pourcentage des **véhicules respectant la limitation** de vitesse et **en rouge**, les pourcentages des **véhicules ne respectant pas la limitation**. Nous vous présentons 7 points de statistiques du quartier gauche Rittweger, 2 points du village de Winamplanche, 1 point à Polleur et dans le Sarpay.

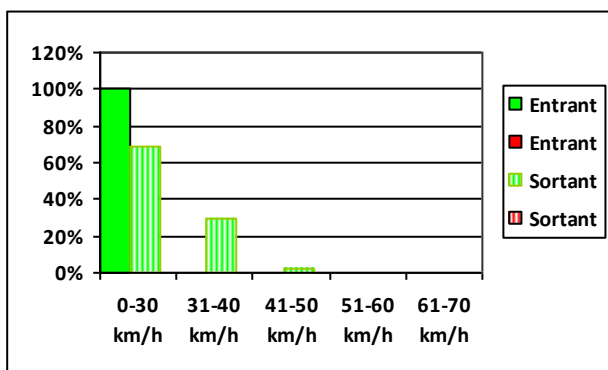


RITTWEGER QUARTIER GAUCHE

Rue de la Résistance 47 : du 21 novembre au 5 décembre 2014.

Environ **3.500** véhicules sont passés durant cette période à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h, soit 250 véhicules par jour**.

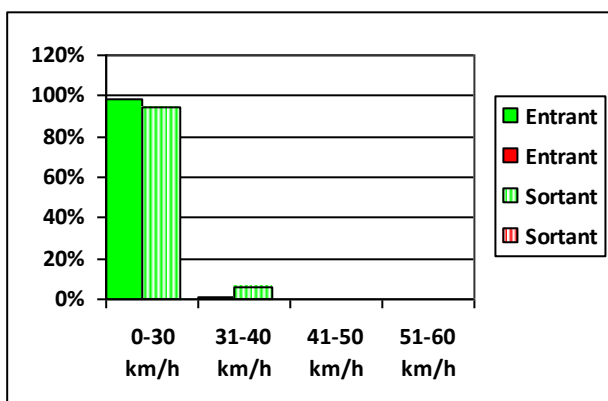
Environ **7.6 %** des véhicules circulent **au-delà**, dont **10 au-delà de 70 km/h**.



Rue de la Résistance 40 : du du 21 novembre au 5 décembre 2014.

Environ 4.200 véhicules sont passés durant cette période à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h, soit 300 véhicules par jour**.

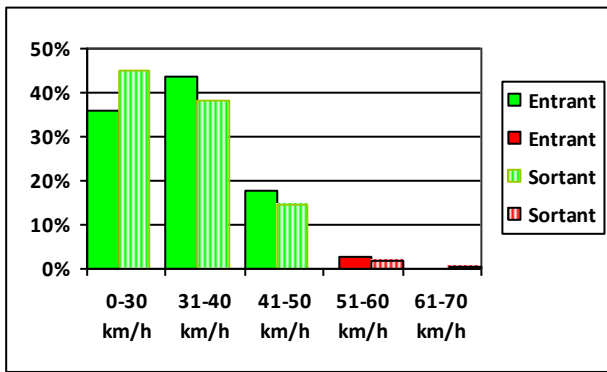
Aucun dépassement de vitesse n'a été relevé.



Rue des Ruettes (garages) : du du 19 décembre 2014 au 1 janvier 2015.

+/- 1.220 véhicules sont passés durant cette période à cet endroit dans chaque sens où la **vitesse réglementaire est limitée à 50 km/h, soit 87 véhicules par jour**.

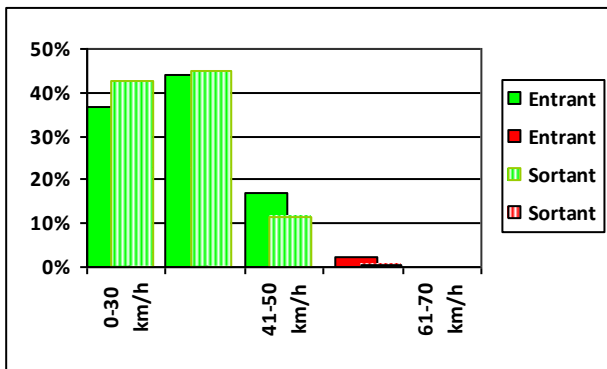
Aucun dépassement de vitesse à signaler.



Rue des Ecoles 3 : du 5 au 18 décembre 2014.

Un peu plus de 5.800 véhicules sont passés à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h**, soit environ **415 véhicules par jour**.

Un peu plus de 2,5 % des véhicules dépassent la vitesse autorisée.

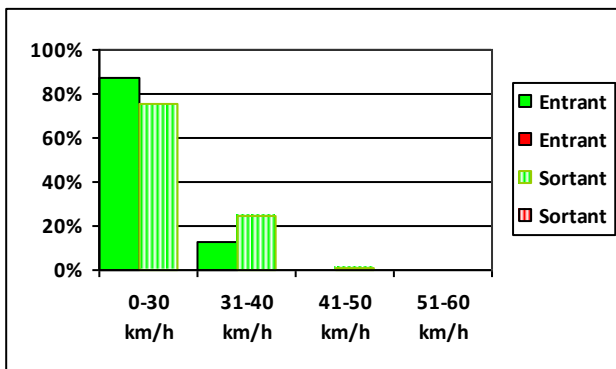


Rue des Usines : du 5 au 18 décembre 2014.

Un peu moins de 5.950 véhicules sont passés à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h**, soit environ **425 véhicules par jour**.

Environ 70 véhicules circulaient au-delà de la vitesse réglementaire.

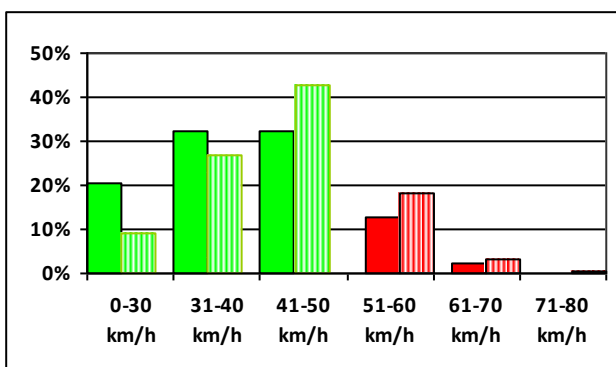
Rue de l'Eglise (dessus) : du 19 au 26 décembre 2014. 70 véhicules sont passés à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h**. Tous circulent largement sous la vitesse maximale autorisée.



Pont de Jusleville : du 5 au 21 janvier 2015.

Environ 17.500 véhicules sont passés à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h**, soit un peu moins de **1.100 véhicules journaliers**.

Aucun dépassement de vitesse enregistré.

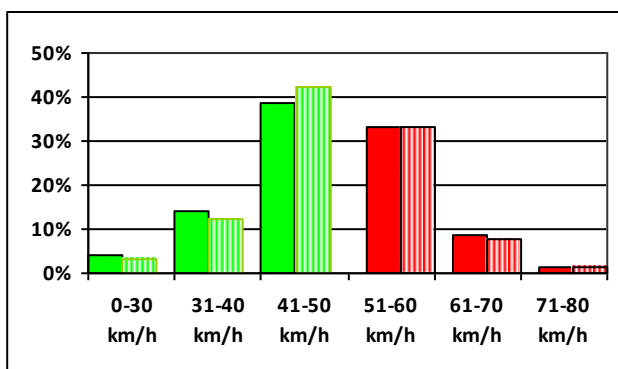


WINAMPLANCHE :

À hauteur du rétrécissement(côté Desnié) : du 23 janvier au 7 février 2015.

Environ 11.600 véhicules sont passés à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h**, soit un peu plus de **773 véhicules par jour**.

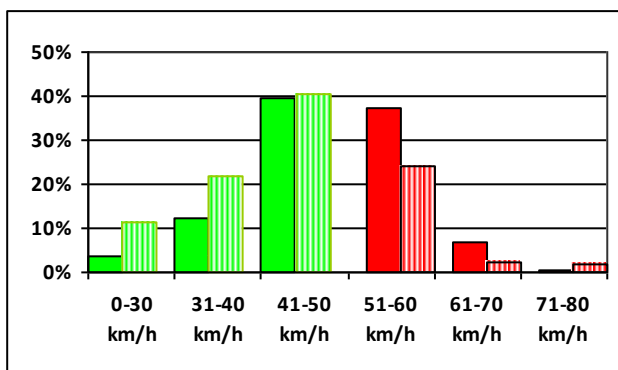
1972 véhicules sont en infraction !



À hauteur du n° 760(côté Marteau) : du 16 au 26 février 2015.

Environ 11.500 véhicules sont passés à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h, soit 1.150 véhicules par jour.**

Un peu moins de 5.000 véhicules sont en infraction, soit 500 par jour !

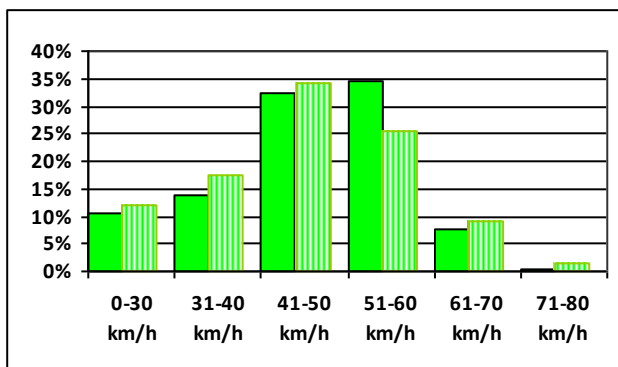


POLLEUR

Rue Xhavée, aux environs des immeubles 19 et 21 : du 6 au 20 février 2015.

Un peu plus de 4.000 véhicules sont passés à cet endroit où la **vitesse est limitée à 50 km/h, soit 312 véhicules par jour.**

Près de 44 % sont au-delà des 50 km/h autorisés !



SARPAY, à hauteur du n° 41 : du 20 mars au 3 avril 2015.

Un peu plus de 1.670 véhicules sont passés à cet endroit où la **vitesse est limitée à 90 km/h, soit 312 véhicules par jour.**